IMPERTHANNE S.E.L

REVETEMENT POLYURETHANNE SOUPLE MULTICOUCHE POUR ETANCHEITE HORIZONTALE

FA36
OCTOBRE 2012

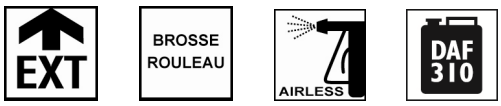

CLASSIFICATION : **AFNOR 36-005 famille 1 classe 6a1**

DEFINITION : Revêtement d'étanchéité liquide à base de résine polyuréthanne mono composante en phase solvant pour le traitement des surfaces horizontales.

DESTINATION : Etanchéité de loggias, gradins, toits, terrasses, bains/douches, toitures, balcons…

PROPRIETES : IMPERTHANNE S.E.L réticule avec l'humidité de l'air ambiant pour donner une membrane élastique imperméable, d'un seul tenant, résistante aux chocs et à l'abrasion ainsi qu'aux mouvements des substrats. Doit le plus souvent recevoir une couche de finition teintée IMPERTHANNE FINITION stabilisé aux U.V.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Liant :	Résine polyuréthanne mono composante faiblement solvantée.
Aspect :	Semi-brillant
Extrait Sec :	90% pondéral, 69% volumique.
Densité :	1,3 à 1,4
Allongement à la rupture :	420%
Dureté shore :	70
Consommation :	1,6 kg à 2kg/m² en 2 ou 3 couches
Séchage :	6h à 12h
Temps entre les couches :	12h à 24h
Recouvrable :	12h à 36h
Teintes :	IMPERTHANNE S.E.L peut être livré en teintes : RAL 1001- RAL 6021- RAL 7001- Rouge oxyde- Rouge Tuile- Noir.

CARACTERISTIQUES D'APPLICATION :

Conditions d'application :	Température sup. à 5°C. Hygrométrie inf. à 65% Température supérieure d'au moins 3°C au point de rosée
Dilution :	Néant
Primaire conseillé :	IMPERTHANNE PRIM PU ou IMPERTHANNE PRIM EPOX selon supports
Matériel d'application :	Brosse, Rouleau ou système Airless haute pression.
Nettoyage du matériel :	Diluant DAF 310

IMPORTANT : Avant toute mise en œuvre :
1- Connaître la température de rosée (par mesure à l'aide d'un Hygromètre indiquant le taux d'humidité relative, la température de l'air et au final le point de rosée)
2- Mesurer la température du support à peindre (à l'aide d'un thermomètre de contact IR)

La température du support doit être supérieure d'au moins 3°C à la température de rosée.
3- Contrôler le taux d'humidité du support à l'aide d'un humidimètre.
Il devra être inférieur à 4% (en % de la masse sèche) sur béton, mortier, bois.

En outre, l'application doit se faire par temps sec, entre +5°C et +35°C, et dans le cas de température <10°C, il est recommandé d'incorporer l'IMPERTHANNE accélérateur à l'IMPERTHANNE S.E.L.

PREPARATION DU SUPPORT :

Les supports doivent être conformes au DTU, les concernant et au DTU n°59.1 notamment. Les préparations doivent respecter les règles professionnelles concernant les travaux d'étanchéité réalisés par application de système d'étanchéité liquides.
Les supports doivent avoir préalablement reçus la ou les couche(s) de primaire adaptées à leurs natures et à leurs états.

MODE D'EMPLOI :

Il convient d'appliquer un minimum de 1,6 kg à 2,0 kg/m² afin d'obtenir une membrane de 1,2 mm d'épaisseur, idéalement en 2 couches de coloris différents.
Bien remuer avant application à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente jusqu'à l'obtention d'un produit homogène.
Laisser reposer quelques minutes pour permettre le débullage du produit.
Si nécessaire, il est possible de diluer avec 5 à 10% de diluant DAF 310 et de raccourcir le temps de séchage en utilisant un accélérateur.
Consulter dans ce cas-là notre service technique.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Classe de transport :	3, groupe d'emballage III, catégorie de transport 3
Désignation officielle :	
de transport :	UN 1866, Résine en solution, 3, III, (D/E)
Conditionnement :	5 kg, 25 kg
Stockage :	6 mois en bidons d'origine fermés et non entamés.
Hygiène et sécurité :	Consulter la fiche de données de sécurité disponible chez le Distributeur et sur www.unikalo.com
Classement Européen :	Catégorie A/ Sous-catégorie i (selon Directive 2004/42/CE)
Valeur limite UE de C.O.V. :	Pour sous-catégorie i : 500 g/l
C.O.V. max. de ce produit :	184 gr/l

Date d'édition : 14/01/14 Date de modification : 10/10/2012 **FA36**
Annule et remplace les versions précédentes.
Avant toute mise en œuvre, veuillez vérifier qu'il s'agit de la dernière édition.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

SOCIETE DES COLORANTS DU SUD - OUEST
18 rue du Meilleur Ouvrier de France - Z.I. de l'Hippodrome
33700 MERIGNAC
Tél. 05 56 34 23 08 - Fax : 05 56 13 00 73
www.unikalo.com